



Déclaration SUD éducation
au Comité technique Académique
du 20 janvier 2017

Une législature se termine. Elle promettait de remettre l'école au centre du débat politique après des années de casse de l'école publique et de dénigrement de ses personnels. Que s'est-il passé ?

Les gouvernements successifs ont effectivement créé des postes dans l'éducation nationale en étranglant les autres services publics. SUD éducation n'a jamais partagé ce choix stratégique. Si des postes ont été créés, la réalité vécue quotidiennement par les élèves, leur famille et les personnels ne montre aucune réduction des effectifs d'élèves dans les classes. C'est pourtant l'élément mis en avant par tous les enseignants, de la maternelle à l'université lorsqu'on va à leur rencontre. Alors faute de réellement améliorer les conditions de travail et d'étude on fait de la communication et sur ce plan c'est plutôt réussi et les ministres de l'EN qui se sont succédés depuis 2012 ont montré, par rapport à ceux de la législature précédente, leur connaissance des dossiers et leur maîtrise des médias. Faute de changer l'école on a repeint la réalité, en parlant de refondation on s'est surtout arrêté aux fondations et les inégalités scolaires n'ont cessé de se creuser.

Rien n'a été fait contre la précarité de l'emploi et une personne sur cinq qui travaille dans l'éducation nationale n'a pas de garanti d'emploi.

Une réforme des rythmes scolaires mal préparée qui se termine en réalité par une refonte des emplois du temps, une inégalité accrue entre les territoires et un mécontentement quasi général.

Une réforme du collège sans concertation et qui se retrouve contestée pour toutes sortes de raisons, des bonnes comme des moins bonnes. Au final une insatisfaction générale dans les collèges alors que les personnels aspiraient majoritairement à une vraie réforme qui prenne en compte les difficultés des élèves.

Une réforme de l'éducation prioritaire significative mais qui ramène les moyens à ce qu'ils pouvaient être il y a quinze ans et qui écarte les lycées du processus..

Un discours généreux sur l'inclusion scolaire mais aucune conséquence tirée de ce nouveau paradigme scolaire, ni en terme d'effectifs dans les classes ni en terme de formation continue. On reste ainsi sur le don de soi comme seul vecteur de transformation. C'est peu pour l'institution et c'est trop pour les personnels.

Et toujours 35 élèves et plus dans les classes de lycées après une réforme qui n'a rien produit en matière d'égalité dans l'accès aux savoirs et a largement désorganisé la vie des établissements.

Alors à la fin du quinquennat on pense à mieux rémunérer les enseignants et là où il y avait deux grades on en crée un troisième. Là où on pouvait faire davantage d'égalité on met davantage de concurrences et d'écart salariaux.

Le gouvernement a remis en place une formation professionnelle des enseignants. C'était le moins qu'il pouvait faire tant la suppression de celle-ci était insensée.

Sur ce point, un récent rapport du Sénat pointe des éléments qui résument les paradoxes de la période écoulée. En particulier, il présente un tableau du nombre des démissions d'enseignant-e-s et de son évolution entre 2012-2013 et 2015-2016. On note alors dans cette période une progression sensible, qui mérite examen.

185 professeurs stagiaires ont démissionné en 2012-2013. Ils étaient 805 en 2015-2016 soit un triplement en 4 ans pour arriver à 3% de démissions. Cette situation est sans commune mesure avec ce qui existait avant que le gouvernement Fillon mette fin, de fait, à la formation initiale des enseignant-e-s, et que le pouvoir socialiste n'en reconstitue qu'une part minime et disparate. Comparons.

Celles et ceux qui se destinaient à l'enseignement avaient jusqu'en 2010, après la licence, une année consacrée à la préparation aux concours qui incluait une part d'initiation à la profession à travers notamment des connaissances en didactique (pour la préparation de l'épreuve orale d'admission notamment) et souvent des stages d'observation sur le terrain. Actuellement, elles et ils préparent après la licence un master 1 en même temps que le concours lui-même, ce qui les maintient dans une situation de recherche « universitaire » et perturbe d'autant l'approche « professionnelle », pouvant compliquer en outre l'organisation de stages.

Après la réussite du concours, les professeurs stagiaires avaient en général seulement un tiers de service devant élèves et deux tiers de formation professionnelle à l'IUFM ou en école d'application. Aujourd'hui, elles et ils ont désormais un demi service devant élèves et doivent en outre préparer un master 2, incluant cours et rédaction d'un mémoire de recherche : la dimension proprement pédagogique, le retour réflexif sur le travail en classe sont diminués d'autant.

Là encore on peut interroger les conditions de travail, mais ce qui est réellement en jeu pour le présent et les années à venir c'est la question de la formation des enseignants. Leur droit à être formés avant de travailler, les possibilités pour les étudiants issus des milieux populaires de devenir enseignant et l'articulation entre une formation professionnelle initiale et une formation continue réinventée.

Dans le projet de loi de finances pour 2017, les crédits consacrés à la formation des personnels enseignants diminuent de 2,33 % ...

Ce quinquennat n'a pas produit plus d'égalité à l'école. Il a même laissé l'enseignement privé devenir une véritable entrave à la mixité sociale à l'école.